



NOTRE OBJECTIF, VOTRE RÉUSSITE.  
VOTRE FORCE, NOTRE ÉQUIPE ...

## Documents à fournir à l'obtention de l'épreuve pratique

- Deux attestations de domicile de moins de 3 mois
- Deux copies recto-verso de la carte d'identité ou passeport
- Copie lisible en couleur du certificat d'examen du permis de conduire
- Le permis de conduire original dans le cas des candidats venant d'obtenir le permis moto
- Le Cerfa 06 avec photo aux normes et dûment signé

### **!!! ATTENTION !!!**

Si le candidat réside chez un particulier (parents, ami, ...), il faut présenter les 3 documents suivants :

- Copie recto-verso de la pièce d'identité de la personne qui l'héberge
- Lettre signée certifiant que le demandeur habite chez elle depuis plus de 3 mois
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom de la personne l'hébergeant.

ENVOYER LE TOUT EN RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION À :

Jean-Marc RIGAL

Préf. 31 - DRLP - 31038 TOULOUSE CEDEX 9

Encadrement délivrance des permis de conduire.